

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20188 - 78EME ANNÉE

Le gouvernement montre-t-il qu'il est soumis aux grosses sociétés capitalistes qui s'enrichissent sur le dos des Réunionnais ?

Tereos gestionnaire de l'argent de l'État à La Réunion ? La crédibilité du gouvernement déjà remise en cause

En donnant hier son accord à une proposition de Tereos visant à laisser à cette société décider elle-même des critères d'augmentation d'une aide annuelle de l'État de 28 millions d'euros qu'elle touche, le gouvernement remet déjà en cause sa crédibilité. Si le gouvernement avait voulu montrer qu'il était soumis au pouvoir des grosses sociétés capitalistes, il n'aurait sans doute pas fait mieux que de céder à Tereos quelques heures après lui avoir dit « Non » dans le journal télévisé de Réunion Première. Hier, le ministre a dit que l'important est ce que veulent les Réunionnais pour leur avenir dans la République. Si ce que veulent les Réunionnais est de mettre au pas les grosses sociétés capitalistes qui ont pris le contrôle de l'économie de La Réunion et qui sont responsables de la vie chère, le gouvernement appliquera-t-il une « jurisprudence Tereos » pour défendre les intérêts de ces sociétés ? Il est urgent pour Paris de rectifier le tir.

Dans le journal de 12h30 de Réunion Première hier, Jean-François Carencio, le ministre délégué aux Outre-mer a été interrogé sur la rencontre prévue hier après-midi avec les planteurs mobilisés depuis plus d'un mois au sujet de la Convention canne, des planteurs qui dénoncent l'attitude de Tereos. « Tereos demande un filet de sécurité, allez-vous accéder à cette demande ? », a demandé le journaliste Voici la réponse du ministre :

« Non, je dénonce moi aussi l'attitude de Tereos. On s'est engueulé vraiment beaucoup à Paris. La réunion aura lieu à 17 heures. Je vais vous dire, il y a 36 heures ça marchait, il y a 30 heures, cela ne marchait plus, il y a 24 heures ça marchait, ça va ça vient. Mon conseiller qui est là n'arrête pas de téléphoner encore hier soir à minuit pour eux. Allez, 70 chances sur 100 que ça marche. Mais c'est vrai, je suis, l'État et le préfet l'a dit, le

ministre Darmanin l'a dit aussi : sur ce coup-là on est franchement pas content de Tereos et je le dis et je vais leur dire.

Tout le monde est d'accord, les planteurs, le Département, les rhumiers, Albioma et quelques autres qui sont de la partie, l'État bien sûr via le ministère de l'Agriculture. Mais il n'y en a qu'un qui n'est pas d'accord ».

Ces propos faisaient suite notamment au résultat des négociations de la Convention canne de la veille. Pour que Tereos puisse garantir un prix de base de la canne à sucre qu'il paie aux planteurs jusqu'en 2027, l'État lui avait fait la proposition suivante : la réévaluation d'une aide annuelle de 28 millions d'euros en cas de dégradation de la situation économique. Bien entendu, l'État indiquait également qu'il revenait à ses services de décider du déclenchement de cette « clause de revoyure » sur la base d'une analyse de cette situation par ses services.

Tereos refusait cette condition car il voulait fixer lui-même les conditions du déclenchement de cette clause, sur la base de ses chiffres à lui. Autrement dit, Tereos d'autoproclamait gestionnaire des fonds de l'État. Bien entendu, le préfet a refusé cela.

Mais hier soir au moment des négociations, le ministre des Outre-mer annonçait qu'il soutenait la demande de Tereos et le soutient dans sa demande : ce sera à Tereos de décider quand il aura besoin de l'argent supplémentaire de l'État et à l'État de s'exécuter.

Le gouvernement capable de tenir tête aux sociétés responsables de la vie chère ?

Cette prise de position remet en question toutes les déclarations faites par Gérard Darmanin et Jean-François Carencio au sujet de la position du gouvernement vis-à-vis de la lutte contre la vie chère à La Réunion.

En effet, si le gouvernement ne met que quelques heures à céder à Tereos, cela interroge sur sa capacité à ne pas être soumis au pouvoir économique. Comment croire alors qu'il puisse tenir tête aux grosses sociétés qui sont responsables d'un coût de la vie excessivement élevé à La Réunion ? Car la puissance de lobbying de ces sociétés n'est plus à démontrer.

Le gouvernement soutiendra-t-il les propositions des Réunionnais ?

Cela relativise également considérablement la déclaration de Jean-François Carencio affirmant ceci : « Le vrai sujet c'est qu'est-ce que veulent faire les Réunionnais pour construire leur avenir avec et au sein de la République ».

Si ce que veulent les Réunionnais est de reprendre leur contrôle sur leur économie pour que les profits ne soient plus rapatriés en Europe mais restent en totalité à La Réunion afin de financer le développement de notre pays, alors les choses sont d'ores

et déjà mal engagées.

En effet, des pans entiers de notre industrie et de nos services ont été accaparés par de puissants groupes extérieurs via des filiales : Tereos, EDF, SFR, CFAO, Bouygues, Colas Orange, Groupe Bernard Hayot, CMA-CGM et autres transporteurs maritimes, les banques. A cela s'ajoute le lobby du tout-automobile qui n'a pas intérêt au retour du train à La Réunion.

Si le gouvernement avait voulu montrer qu'il était soumis au pouvoir des grosses sociétés capitalistes, il n'aurait sans doute pas fait mieux que de céder à Tereos quelques heures après lui avoir dit « Non » dans le journal télévisé de Réunion Première.

Il importe donc à Paris de rectifier le tir d'urgence sous peine de voir le gouvernement perdre sa crédibilité d'entrée de jeu.

M.M.

Planteurs : la lutte continue

Le ministre des Outre-mer dit « non » à Tereos avant de satisfaire ses demandes quelques heures plus tard puis de reprendre l'avion. « C'est totalement différent de ce que nous avons discuté avec l'État pendant des semaines. Tout le monde a été déstabilisé par cette annonce, cela n'a rien à voir avec nos discussions », souligne Jean-Michel Moutama, président de la CGPER et membre de l'Intersyndicale agricole de La Réunion qui ajoute : « C'est dommage, c'est de l'amateurisme car manifestement, le ministre ne connaissait pas le dossier. Cela remet en cause tout le travail effectué et cela crée un gros malentendu » ajoute Jean-Michel Moutama. « C'est le mécontentement général car on attendait une signature ». Prochaine réunion de négociation mardi, cette fois sans ministre.

Les revendications de Tereos satisfaites et rien pour les planteurs : « C'est totalement différent de ce que nous avons discuté avec l'État pendant des semaines. Tout le monde a été déstabilisé par cette an-

nonce, cela n'a rien à voir avec nos discussions », souligne Jean-Michel Moutama, président de la CGPER et membre de l'Intersyndicale agricole de La Réunion au terme d'une séance de négociation où le ministre des Outre-mer a parlé au nom de l'Etat.

« Tout cela à cause d'un ministre qui débarque le matin de l'avion, qui ne connaissait pas le dossier et qui repart le soir en nous laissant dans cette situation », précise le dirigeant syndical.

Bien entendu dans ces conditions, les planteurs ont refusé de signer une Convention canne dictée par Tereos et qui ne répond pas aux revendications minimales des planteurs pour qu'ils puissent continuer à vivre de la production de cannes à La Réunion.

« C'est dommage, c'est de l'amateurisme car manifestement, le ministre ne connaissait pas le dossier. Cela remet en cause tout le travail effectué et cela crée un gros malentendu » ajoute Jean-Michel Moutama. « C'est le mécontentement général car on attendait une signature ce soir », souligne-t-il.

Le ministre dit « non » à Tereos avant de satisfaire ses demandes

L'espoir était grand, car quelques heures plus tôt, le ministre des Outre-mer annonçait la volonté du gouvernement de tenir tête à Tereos et d'être aux côtés de tous les autres industriels et des planteurs d'aboutir hier soir à la signature de la Convention canne.

En effet, la déclaration de Jean-François Carencio dans le journal télévisé de 12h30 a été diffusée en direct aux planteurs rassemblés devant la Préfecture. L'espoir était donc de mise pour la signature d'une Convention canne favorable aux planteurs car l'État par la voix d'un ministre s'engageait à tenir tête à Tereos. Voici en effet ce qu'il a déclaré sur la rencontre prévue hier après-midi avec les planteurs.

« Tereos demande un filet de sécurité, allez-vous accéder à cette demande ? », a demandé le journaliste Voici la réponse du ministre :

« Non, je dénonce moi aussi l'attitude de Tereos. On s'est engueulé vraiment beaucoup à Paris. La réunion aura lieu à 17 heures. (...)

Mais c'est vrai, je suis, l'État et le préfet l'a dit, le ministre Darmanin l'a dit aussi : sur ce coup-là on est franchement pas content de Tereos et je le dis et je vais leur dire.

Tout le monde est d'accord, les planteurs, le Département, les rhumiers, Albioma et quelques autres qui sont de la partie, l'État



Les dirigeants des syndicats : Dominique Clain, président de l'UPNA, Dominique Gigan, président de la FDSEA, Jean-Michel Moutama, président de la CGPER, Isidor Laravine, membre du Bureau du CPCS, Guillaume Sellier, président de Jeunes Agriculteurs et Emmanuel Thonon, co-président planteur du CPCS.

bien sûr via le ministère de l'Agriculture. Mais il n'y en a qu'un qui n'est pas d'accord ».

Pour que Tereos puisse garantir un prix de base de la canne à sucre qu'il paie aux planteurs jusqu'en 2027, l'État lui avait fait la proposition suivante : la réévaluation d'une aide annuelle de 28 millions d'euros en cas de dégradation de la situation économique. Bien entendu, l'État indiquait également qu'il revenait à ses services de décider du déclenchement de cette « clause de revoyure » sur la base d'une analyse de cette situation par ses services.

Mais jeudi soir, Tereos a tout d'un coup refuser cette condition. Cette société privée voulait elle-même fixer le seuil de déclenchement de l'augmentation de cette aide de

l'Etat, sur la base de ses chiffres à elle. Autrement dit, Tereos d'auto-proclamait gestionnaire des fonds de l'État. Bien entendu, le préfet a refusé cela.

Hier soir, Jean-François Carencio a tout remis en cause au profit de Tereos.

Plus que jamais, la lutte des planteurs continue. Une prochaine réunion de négociation est annoncée mardi, cette fois sans la présence d'un ministre.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Lyèw la baré ! Zistoir pou rakonte dsi galé - morso niméro 7

Kalandiyak ! Yak ! Kalandiyak ! Yak !

Mézami zot i rapèl tortu la trape lyèw avèk la kol forte dsu son kok pars lyèw té apré annuir la kominoté zaimo arienk an salissan dolo. Aprés la souk ali, la mète ali dann kasho an atandan d'fé pass son prossé. Mé lyèw néna limazinassion é lo gardien — lo gro bèf — gro misk pti sèrvo ; donk li la fé in linstruman i arsanb in vyolon é sé d'mète a zoué. Bèf i trouv sa lé gadyanb é li vé ankor antande lo prizonyé zoué.

L'avé inn foi pou inn bone foi, méssyé lo foi, la manz son foi èk in grin d'sèl.

Momandoné Lyèw i arète zoué é li di avèk bèf :

« Mon mizik i plé aou ? Mé wi koné pa kossa wi pèrde avèk so porte fèrmé rantr nou. Rouv solman in pti pé é ou va oir. ». Bèf i vé pa ékoute lo zouar d'mizik, li demande solman ké la mizik i kontinyé, ké la mizik i arète pa, pars sa iplonz ali dann in douss ivrèss. Mé son sèrvo i mouline, i mouline épi momandoné li détak in pé la sérir épi li rouv lézèrman lo porte. Lyèw la konpri ali, é toudinkou li zoué in bèrsèze. Li zoué dodo la minète é zyé bèf i komanss fèrmé ; i tarde pa li komanss ronflé. Lo zouar i zoué mèm é opliss li zoué, opliss bèf i anfonss dann somèye.

Kriké ! kraké ! Kriké Méssyé ! Kraké madam !

Lyèw i lèw épi li zoué son violon épi dousman dousman li sorte kasho, li pran in pé la distans. Aprés li poz son mizik épi li vien landroi néna lo liv prizonyé épi li ékri : « Lyèw la parti an kroizade pou libèr la tèr sinte. » épi loumaye ki di.li lé parti.

Mézami mon zistoir lé fini, mi espèr sa la intèrèss azot. Astèr alé zot mèm, alé rakonte zistoir-la pars lé bon toute bande zanfan i koné sa.

Koton mayi i koul, rosh i flote. L'avé inn foi pou inn bone foi méssyé lo foi la manz son foi avèk in grin d'sèl. Astèr li kriye avèk lo van : « Rande amwin mon foi ! Rande amwin mon foi. »

La Fini.

Justin